

FICHE DE POSTE

Stage - Coopération et action culturelle

Du 01/06/2026 au 31/07/2026 (2 mois)

Antenne d'ANKARA



A propos de l'Institut français de Turquie

L'Institut français de Turquie (IFT) est un établissement à autonomie financière placé sous l'autorité de l'Ambassade de France en Turquie. Ses activités recouvrent notamment l'enseignement du français, la coopération culturelle et audiovisuelle ainsi que la coopération dans les domaines universitaire, scientifique, éducatif et linguistique.

Poste et missions

Au sein de l'antenne à Ankara, la/le stagiaire sera associé.e aux activités suivantes :

1. Coopération technique

Elle/Il apportera son soutien à la chargée de coopération technique, principalement dans les domaines suivants :

- Suivi des projets de coopération en Turquie, et réflexion autour des outils de suivi et de reporting ;
- Analyse de l'environnement turc dans lequel s'inscrit la coopération et cartographie des acteurs clés par secteur sur le territoire ;
- Participation aux rencontres et événements organisés avec nos partenaires ou au sein de l'écosystème ;
- Contribution à l'organisation d'événements le cas échéant.

2. Coopération culturelle

La/Le stagiaire assistera également la Directrice déléguée de l'Institut français d'Ankara dans le suivi de la programmation culturelle. A ce titre, elle/il pourra être amené.e à participer au :

- Développement de la politique de relation avec les publics
- Cartographie des lieux culturels à Ankara

Ce stage offre la possibilité de découvrir le fonctionnement d'un Institut français et l'action pluridisciplinaire de l'équipe France sur place. Il permet également de développer une connaissance de la Turquie et des enjeux relatifs à la diplomatie culturelle.

Profil recherché

Formation : Etudiant.e en Master, dans un domaine en lien avec les thématiques du poste, avec un intérêt marqué pour la coopération internationale, la culture et/ou la Turquie.

Compétences requises : Curiosité, autonomie, polyvalence, sens de l'initiative.

Compétences linguistiques : Maîtrise du français et de l'anglais (lu, écrit, parlé).

Modalités du stage

Stage non rémunéré d'une durée de deux mois, du 01/06/2026 au 31/07/2026, soumis à la signature d'une convention de stage obligatoire.

Visa : Si la/le stagiaire ne réside pas en Turquie, elle/il devra obtenir un visa (titre de séjour étudiant/stagiaire) préalablement à son arrivée. Pour ce faire, elle/il devra effectuer une demande de « visa stage » en ligne sur le site www.konsolosluk.gov.tr afin d'obtenir un rendez-vous au Consulat de Turquie en France dont elle/il dépend, et y déposer un dossier incluant la convention de stage.

Modalités de candidature

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à :

emma.pillonel@diplomatie.gouv.fr

pascale.boeglin-rodier@ifturquie.org

Date limite pour postuler : 9 avril